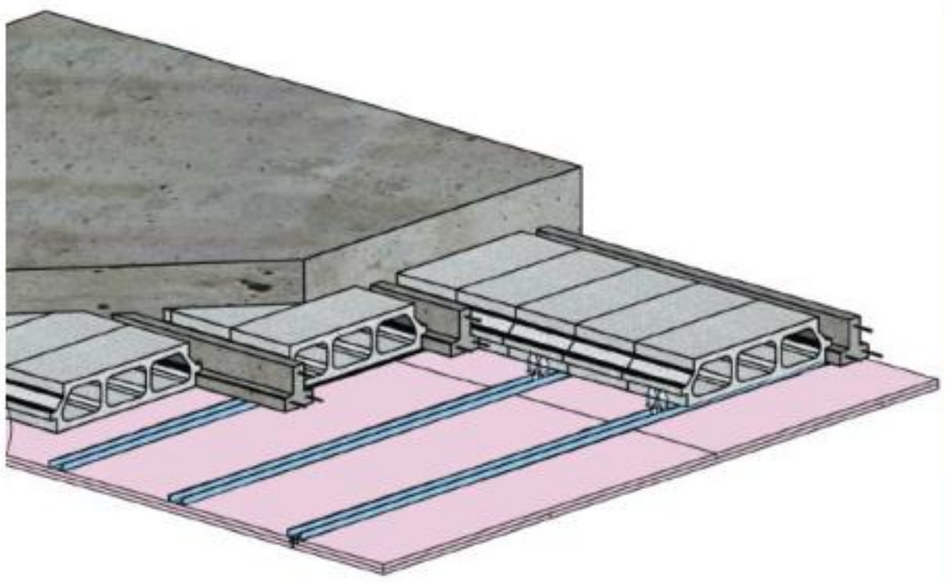

Fiche Système

Nom du chantier

Plafond CF 1H / REI 60
Sous entrevous béton

Le système : présentation

Le plafond est constitué d'un parement double en KF13 ou KF15, ou d'un parement simple en KF15, KH18 ou KS25 vissé sur une ossature F47

Le système: pour quoi faire ?

Réalisation de plafond CF 1H ou REI 60 sous plancher à entrevous béton dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation :

- Bâtiments d'habitation
- Etablissements recevant du public,…

Caractéristiques :

Dimensionnement :

Le dimensionnement des ossatures est défini selon DTU 25.41.

Plaques :

- Knauf KS13, largeur 1200 mm, épaisseur 12.5 mm, longueur 2.50 à 3.00 m
- Knauf KF15, largeur 1200 mm, épaisseur 15 mm, longueur 2.50 à 3.00 m
- Knauf KHD18, largeur 1200 ou 900 mm, épaisseur 18 mm, longueur 2.50 à 3.00
- Knauf KS25, largeur 900 mm, épaisseur 25 mm, longueur 2.50

Profilés :

- Fourrure F47
- Rail F47 ou Cornière 25/30

Vis :

- TTPC25, 35, 45

Documents de référence :

Mise en œuvre :

- Ce système relève des Règles de l'Art traditionnelles décrites dans le DTU 25.41 et des recommandations Knauf

Résistance au feu :

- PV CSTB 94.38256 Rec. 15/3 : CF 1H avec 2 KF13
- PV Efectis 14-A-060 : EI 60 avec 1 KF15, 1 KHD18 ou 2 KF15 + laine minérale
- PV Efectis 14-A-060 et Ext. 15/2 : EI 60 avec 1 KS25

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

Plafond CF 1H – REI 60 sous entrevous béton

Résistance au feu :

	Sous entrevous béton				
Résistance au feu	**CF 1H**	**REI 60**	**REI 60**	**REI 60**	**REI 60**
Parement	2 KF13	1 KF15	1 KHD18	2 KF15	1 KS25
Classement des plaques	A2-s1, d0	A2-s1, d0	A2-s1, d0	A2-s1, d0	A2-s1, d0
Remplacement possible des plaques	Non	Non	Non	Non	Non
Ossature	F47	F47	F47	F47	F47
Ossature périphérique	Cornière 25/30	R47	R47	R47	R47
Entraxe de l'ossature (m)	0.40	0.50	0.50	0.40	0.50
Portée (m)	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20
Entraxe de vissage de la 1re plaque (mm)	200	150	150	300	150
Entraxe de vissage de la 2e plaque (mm)	200	-	-	150	-
Plénum mini	300	160	160	30	50
Laine minérale		Sans	Sans	100 mm	Sans
Fixation d'un plafond acoustique	Non	Non	Non	Non	Non
Pose de trappes de visites	Non	Non	Non	Non	Non
Procès-verbal justificatif	PV CSTB 94.38256 Rec. 15/3	PV Efectis 14-A-060	PV Efectis 14-A-060	PV Efectis 14-A-060	PV Efectis 14-A-060 et Ext. 15/2

Mise en œuvre :

Ce système de plafond relève des Règles de l'Art traditionnelles décrites dans le DTU 25.41 "Ouvrage en plaques de parement en plâtre" ainsi que des conditions de mise en œuvre de l'essai concerné.

La durée de résistance au feu conférée par un plafond à un plancher dépend du nombre, du type de plaques utilisées, de la hauteur du plénum, des caractéristiques de l'ossature et de la mise en place ou non d'un isolant. **Il convient de respecter rigoureusement la mise en œuvre décrite dans le procès-verbal de référence.**

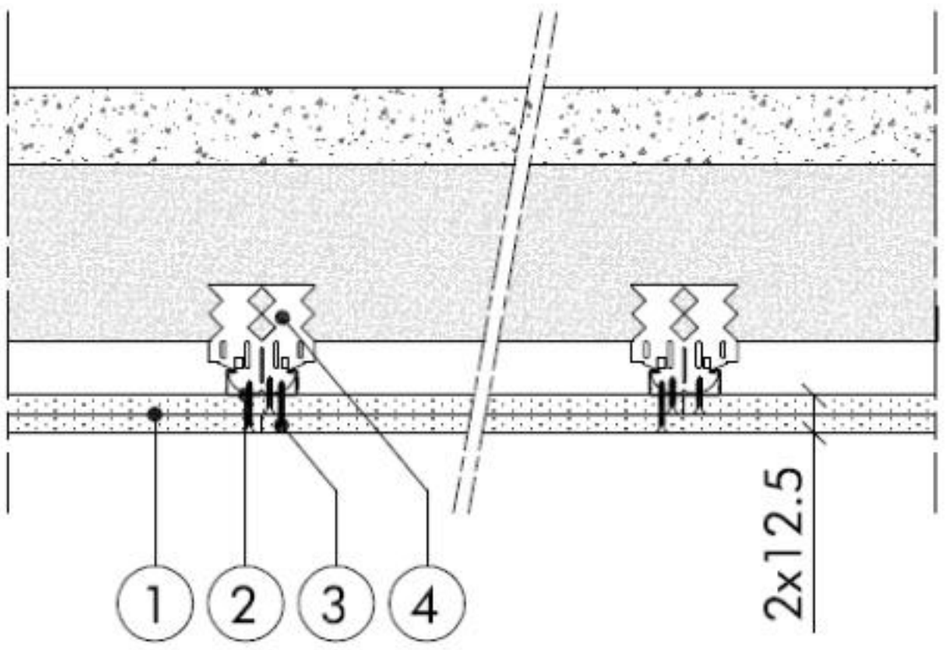

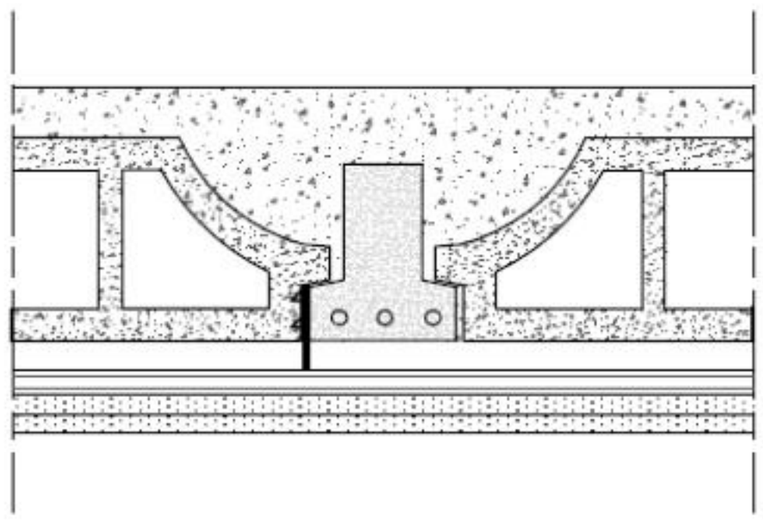

1. Parement
2. Fourrure F47
3. Vis TTPC
4. Suspente hourdis

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

Composants du système:

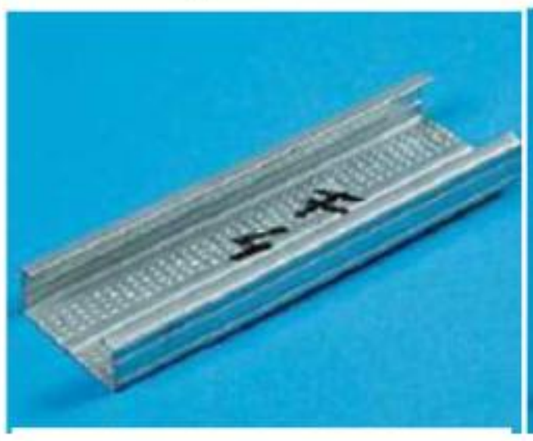

Fourrure F47

Rail F47

Suspente hourdis

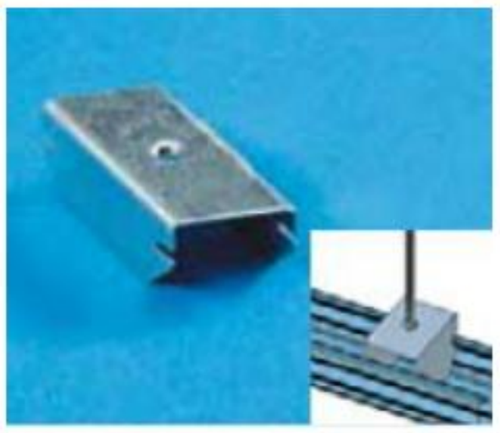

Suspente pivot +tige filetée

RAPPEL

Les ossatures et les suspentes composent un système dont la compatibilité a été vérifiée. L'utilisation du système complet de même origine est impérative tout comme le respect des recommandations de mise en œuvre.

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels